

<http://www.snetap-fsu.fr/Notation-des-personnels.html>



# Notation des personnels enseignants

- Métiers - Enseignant.e - Carrière, rémunération, conditions de travail -

Date de mise en ligne : vendredi 4 avril 2008

---

Copyright © Snetap-FSU - Tous droits réservés

---

# notation des personnels enseignants

La notation 2008 est maintenant en cours.

## 1) Il faut être au moins à la moyenne

- Pour ne pas être pénalisé lors des opérations d'avancement d'échelon, il est indispensable d'avoir comme note au moins la note moyenne de l'échelon auquel on est. Le tableau ci-dessous donne les moyennes pour les différents grades et échelons des [PLPA](#) et des [PCEA](#).

## 2) Procédure à suivre

- Tout titulaire doit signer la fiche annuelle : Ce n'est pas une acceptation de la note, il s'agit simplement de reconnaître que le supérieur hiérarchique l'a bien communiquée (il est conseillé, avant de signer, d'en faire une photocopie et d'avoir des archives de toutes les notes antérieures).

## 3) Révision de Note et/ou d'appréciation.

- En cas de désaccord avec la note ou l'appréciation, il faut faire une demande de révision auprès du Président de la [CAP](#) du corps (PCEA ou PLPA).

Cette demande doit être faite impérativement **dans les 2 mois qui suivent la signature**.

En pratique, la demande de révision doit spécifier s'il s'agit de la note chiffrée, de l'appréciation ou des deux, accompagnée d'une lettre expliquant les motifs de la demande.

Il faut ensuite constituer un dossier à l'attention des élus CAP qui auront à défendre la révision de note.

## 4) Lettre type de demande de révision

Monsieur le Président,

J'ai l'honneur, conformément aux dispositions de l'article 55 de la loi n°84-16 du 11 janvier 1984, de solliciter de votre bienveillance la révision de ma note administrative pour l'année scolaire...

Je vous prie de bien vouloir porter cette requête à la connaissance de la Commission Administrative Paritaire des [...] et de me faire connaître les pièces de mon dossier justifiant la note (l'appréciation) dont je demande la révision.

Veillez croire, Monsieur le Président...

# Adresse à utiliser pour les personnels enseignants et d'éducation

à : Monsieur le Président de la CAP des PCEA(PLPA,[CPE](#)...)

Secrétariat Général

Bureau de l'enseignement public agricole

78, rue de Varenne

75349 PARIS CEDEX 07 SP

s/c Monsieur le Directeur Régional de l'Agriculture et de la Forêt (sauf enseignants du sup)

s/c Monsieur le Proviseur du [LEGTA \(LPA...\)](#) de  
(technique)

ou

s/c Monsieur le Directeur de l'Ecole Nationale...  
(supérieur)

Joindre à la lettre de demande une note argumentée motivant votre réclamation, en faisant état de votre situation, de vos activités dans l'établissement, des problèmes que vous rencontrez dans l'exercice de votre métier, etc...

**L'envoi de votre demande est à faire en trois exemplaires :**

- **1er exemplaire :**

Il est acheminé par la voie hiérarchique avec la mention : « ampliation transmise directement à M. le Président de la CAP du corps (PCEA ou PLPA) » ;

**2ème exemplaire :**

Il est acheminé directement au ministère avec la mention : « l'original est acheminé par la voie hiérarchique » ;

**3ème exemplaire :**

Il est à adresser à vos élus paritaires avec les compléments indispensables à une défense efficace de votre dossier.

## Notation des personnels enseignants.

## Moyennes par corps, par grade et par échelon

CORPS GRADE	ECHELON	Moyenne	CORPS GRADE	ECHELON	Moyenne
PLPA Hors classe	7	19,97	PCEA Hors classe	7	20
PLPA Hors classe	6	19,96	PCEA Hors classe	6	19,98
PLPA Hors classe	5	19,95	PCEA Hors classe	5	19,95
PLPA Hors classe	4	20,00	PCEA Hors classe	4	19,89
-	-	-	-	-	-
PLPA Classe normale	11	19,94	PCEA Classe normale	11	19,92
PLPA Classe normale	10	19,82	PCEA Classe normale	10	19,91
PLPA Classe normale	9	19,74	PCEA Classe normale	9	19,77
PLPA Classe normale	8	19,25	PCEA Classe normale	8	19,38
PLPA Classe normale	7	18,61	PCEA Classe normale	7	18,86
PLPA Classe normale	6	18,09	PCEA Classe normale	6	18,17
PLPA Classe normale	5	17,32	PCEA Classe normale	5	17,56
PLPA Classe normale	4	16,62	PCEA Classe normale	4	16,71
PLPA Classe normale	3	16,00	PCEA Classe normale	3	15,81

Tableau au 4 avril 2008

**Pour les PLPA et les PCEA**

**Bernard Moine**

**Secrétaire national du SNETAP-[FSU](#)**